

Cote du document:	<u>EB/90/Rev.1</u>
Date:	<u>12 septembre 2007</u>
Distribution:	<u>Public</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrir pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil d'administration

Procès-verbal de la quatre-vingt-dixième session

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dixième session
Rome, 17-18 avril 2007

Note aux Administrateurs

Les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

Paolo Ciocca

Secrétaire du FIDA

téléphone: +39 06 5459 2254

courriel: p.ciocca@ifad.org

Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3	1
III. Décisions du Conseil d'administration	4-49	1-11
A. Adoption de l'ordre du jour	4	1
B. Cadre pour la soutenabilité de la dette	5-8	1-2
C. Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement	9-10	2
D. Évaluation	11-12	3
E. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	13-14	3-4
F. Options stratégiques pour le programme-pays: Honduras	15	4
G. Ressources disponibles pour engagement	16	4
H. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen	17-26	4-6
I. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen	27-30	7-8
J. Activités prévues au titre des projets	31	8
K. Questions financières	32-39	8-9
L. Rapport de situation sur le Programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain	40	10
M. Rapport sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation à l'échelle de l'institution du Programme pilote de supervision directe	41	10
N. Rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations	42	10
O. Rapport d'étape sur les accords de coopération avec les gouvernements membres: Programme conjoint du Fonds belge de survie/FIDA	43	11
P. Questions diverses	44-49	11

Annexes	Page
I. Délégations à la quatre-vingt-dixième session du Conseil d'administration	12-26
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dixième session	27-29
III. Ordre du jour	30-32

Procès-verbal de la quatre-vingt-dixième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La quatre-vingt-dixième session du Conseil d'administration se tient à Rome du 17 au 18 avril 2007. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration est saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session

3. En sa qualité de président de la quatre-vingt-dixième session du Conseil d'administration, le Président du FIDA, M. Lennart Båge, ouvre les débats.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

4. Le Conseil d'administration examine l'ordre du jour provisoire (document EB 2007/90/R.1) et adopte l'ordre du jour figurant dans le document EB 2007/90/R.1/Rev.1 reproduit à l'annexe III.

B. Cadre pour la soutenabilité de la dette (point 3 de l'ordre du jour)

a) Modalités proposées pour l'application d'un cadre pour la soutenabilité de la dette au FIDA

5. Le Conseil d'administration entame l'examen des modalités proposées pour l'application d'un cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) au FIDA. Conformément à la recommandation faite par la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA et approuvée par le Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration, après avoir examiné le document EB 2007/90/R.2, donne son accord pour que:
 - a) le FIDA applique immédiatement un CSD régissant le choix du type d'aide financière aux pays habilités à bénéficier de conditions de prêt particulièrement favorables;
 - b) le FIDA se serve du système de classement des pays en termes de soutenabilité de la dette qu'ont établi la Banque mondiale et le Fonds monétaire international dans le cadre de leurs analyses de la soutenabilité de la dette par pays;
 - c) le FIDA accorde un appui financier aux projets et programmes régis par le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) dans les pays habilités à bénéficier de conditions de prêt particulièrement favorables, sur les bases suivantes:
 - i) pays à faible soutenabilité de la dette: 100% de dons
 - ii) pays à soutenabilité moyenne de la dette: 50% de dons et 50% de prêts
 - iii) pays à soutenabilité élevée de la dette: 100% de prêts;
 - d) dans le cadre de l'application du CSD, le FIDA suit une formule du volume modifié prévoyant un abattement de 5% sur la valeur des dons accordés au titre du CSD. Le produit de cet abattement sera réaffecté en complément des allocations SAFP, suivant les règles applicables à celles-ci;

- e) le FIDA participe à des consultations avec les autres institutions financières multilatérales sur le fonctionnement du CSD et propose au Conseil d'administration tout changement des modalités d'application du CSD au FIDA qui serait nécessaire pour préserver l'harmonie avec les pratiques suivies par l'Association internationale de développement;
 - f) à partir de 2008, le FIDA rend compte chaque année au Conseil d'administration, lors de sa session d'avril, du montant estimatif des remboursements du principal, des commissions de service nettes et des intérêts qui n'auront pas été perçus au cours de l'exercice précédent du fait de l'application du CSD;
 - g) afin de permettre l'application du mécanisme de compensation au fur et à mesure associé au processus de reconstitution des ressources du FIDA, celui-ci prépare pour chaque consultation sur la reconstitution, à partir de la huitième, une estimation des remboursements de principal non perçus du fait de l'application du CSD pendant le cycle de reconstitution en cours; et
 - h) dans le cadre de la consultation sur la onzième reconstitution des ressources du FIDA, celui-ci établit et présente un document sur sa propre expérience et celle des autres institutions financières multilatérales depuis l'adoption du CSD quant aux pertes nettes constatées et estimées au titre des paiements de commissions de service, et soumette des propositions sur les formules de compensation qu'il y aura lieu de suivre ultérieurement.
6. Le Conseil débat longuement de la formule du volume modifié et du taux d'abattement à appliquer. Il est convenu que le FIDA applique une formule du volume modifié prévoyant un abattement de 5% sur la valeur des dons accordés au titre du CSD. Ces modalités seront revues régulièrement (et pour la première fois dans trois ans) à la lumière de l'expérience du FIDA ainsi que de l'expérience et des pratiques d'autres institutions.
- b) Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons en rapport avec le cadre pour la soutenabilité de la dette**
7. Le Conseil examine la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons eu égard à l'adoption du CSD. Après avoir examiné le document relatif à cette question (EB 2007/90/R.3), il approuve la recommandation tendant à ce que le FIDA continue d'appliquer sa politique et ses procédures en matière de dons, telles qu'elles ont été modifiées en décembre 2003 et examinées en septembre 2005, mais à un niveau réduit en ce qui concerne le guichet-pays dans le cas des pays classés, en application du CSD, dans la catégorie de ceux ne pouvant recevoir que des prêts conformément aux allocations SAFF, et alloue à ceux-ci jusqu'à 1,5% du montant du programme de travail annuel au titre de ce guichet. Les pays classés dans les catégories "rouge" ou "orange" du CSD seraient admis à bénéficier d'un financement sous forme de dons, comme prévu au titre des allocations triennales du SAFF en faveur de projets ou de programmes et n'auraient donc pas besoin que des dons distincts leur soient alloués par le biais du guichet-pays. Pour les activités d'assistance technique et d'appui institutionnel, les critères en vigueur en matière de sélection et d'approbation de dons, tels que définis dans la politique de financement sous forme de dons, resteraient applicables.
8. Il est souligné que ce chiffre de 1,5% doit être considéré comme l'objectif le plus probable que le FIDA essaiera d'atteindre pour les dons au titre du guichet-pays, compte tenu de la qualité des propositions disponibles. Le Conseil d'administration examinera la politique actuelle en matière de dons au cours du deuxième semestre de 2009.

C. Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (point 4 de l'ordre du jour)

a) Mise en œuvre du plan d'action

9. Un rapport oral sur la mise en œuvre du Plan d'action est présenté au Conseil. Les Administrateurs félicitent la direction et le personnel des progrès réalisés et accueillent avec satisfaction les modifications qui ont été apportées à la structure du Plan et l'attention consacrée à l'alignement des ressources humaines et financières sur les objectifs stratégiques du FIDA. L'importance accordée à l'instauration d'une culture institutionnelle qui soutienne la détermination du FIDA à obtenir des résultats et à mener une action efficace en matière de développement est également saluée.

b) Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs

10. Le Conseil examine la stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs (EB 2007/90/R.4). Les Administrateurs font l'éloge de la stratégie, estimant qu'elle est bien meilleure, convaincante et axée sur les résultats. Tant la stratégie que le processus de consultation fructueux qui a conduit à son élaboration recueillent un large soutien. Le Conseil approuve la stratégie et sera informé des progrès réalisés dans sa mise en œuvre grâce à des comptes rendus réguliers concernant le Plan d'action et au Rapport annuel sur l'efficacité du développement.

D. Évaluation (point 5 de l'ordre du jour)

a) Rapport du Président du Comité de l'évaluation concernant la visite sur le terrain au Mali

11. Le Conseil d'administration accueille avec satisfaction le rapport du Président du Comité de l'évaluation concernant la visite sur le terrain au Mali (EB 2007/90/R.5) et note que la visite et l'atelier-table ronde national ont été couronnés de succès. Les participants expriment au Gouvernement malien et aux divisions du FIDA concernées leur profonde reconnaissance pour les excellentes dispositions qui ont été prises et les égards dont ont bénéficié tous les participants au cours de la visite, aussi bien lors de leurs déplacements dans la région de Tombouctou que pendant l'atelier à Bamako.

b) Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-septième session

12. Le Président du Comité de l'évaluation présente au Conseil le rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-septième session (EB 2007/90/R.6), tenue le 13 avril 2007. Le Comité a examiné l'évaluation terminale du Programme de développement des microentreprises rurales en Colombie, l'évaluation terminale du Projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera aux Philippines et l'évaluation terminale du Programme de développement participatif de l'irrigation en République-Unie de Tanzanie.

E. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 6 de l'ordre du jour)

13. Le Conseil examine le rapport figurant dans le document EB 2007/90/R.7 et approuve la contribution à la réduction de la dette de la République d'Haïti à l'égard du Fonds au 31 décembre 2004, en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, lorsque le Fonds monétaire international et la Banque mondiale auront déclaré au point d'achèvement que la République d'Haïti a satisfait aux conditions devant être remplies pour pouvoir bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, abaissera la valeur de la dette de la République d'Haïti à l'égard du FIDA

par la réduction, jusqu'à concurrence de 100%, de ses obligations semestrielles au titre du service de la dette à son égard (principal et commissions de service/intérêts), à mesure qu'elles deviennent exigibles après le point d'achèvement et jusqu'à concurrence du montant global de 2,2 millions de DTS en valeur actuelle nette (VAN) de septembre 2005."

14. Le Conseil note que le Président du FIDA a viré au compte du Fonds fiduciaire un montant équivalant à 10 millions de USD provenant des ressources internes du FIDA et il prend également acte de l'état d'avancement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et de la participation du FIDA à cette initiative.

F. Options stratégiques pour le programme-pays: Honduras (point 7 de l'ordre du jour)

15. Passant en revue les options stratégiques pour le programme-pays (COSOP) axées sur les résultats établies pour le Honduras (EB 2007/90/R.8), le Conseil félicite la Division Amérique latine et Caraïbes pour la démarche qu'elle a adoptée, qui vise à accroître les revenus des ruraux pauvres et à renforcer leurs organisations. Les Administrateurs se déclarent préoccupés par l'absence de progrès en matière de réduction de la pauvreté au Honduras. On souligne la nécessité d'intensifier le processus d'harmonisation en cours et de conclure des alliances avec d'autres donateurs afin de lutter plus efficacement contre la grande pauvreté dans ce pays. Il est pris acte de la détermination manifestée par le Gouvernement à cet égard. S'agissant de la gestion des savoirs, il est convenu que l'expérience acquise par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le domaine de l'agriculture sur pentes devait être prise en considération lors de la mise en œuvre du COSOP. Des suggestions sont également faites en ce qui concerne la gestion rationnelle des risques liés aux effets potentiels des chocs externes sur le portefeuille actuel.

G. Ressources disponibles pour engagement (point 8 de l'ordre du jour)

16. Le Conseil d'administration examine les ressources disponibles pour engagement à la présente session (EB 2007/90/R.9 et additif). Étant donné que les entrées nettes de ressources pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2007 sont estimées à 108,4 millions de USD et que le montant total requis pour financer les propositions de prêts et de dons soumises à la présente session est d'environ 132,1 millions de USD, le Conseil approuve le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) jusqu'à concurrence d'un montant de 23,7 millions de USD, ce qui porte à 477 millions de USD le montant reporté au titre du PEA.

H. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen (point 9 de l'ordre du jour)

17. Le Conseil d'administration examine les propositions de projets/programmes ci-après:

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

Sierra Leone: Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire

18. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/90/R.11, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Sierra Leone un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (5 950 000 DTS) qui sera régi par toutes autres

modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

b) Afrique orientale et australe

i) *Burundi: Projet d'appui à la reconstruction du secteur de l'élevage*

19. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/90/R.12, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (9 300 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) *Comores: Programme national pour le développement humain durable*

20. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/90/R.13, ainsi que ses garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'Union des Comores un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (3 150 000 DTS), qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Éthiopie: Programme de développement participatif de la petite irrigation*

21. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/90/R.14, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à treize millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (13 300 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} avril 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à treize millions trois cent mille droits de tirages spéciaux (13 300 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) *Kenya: Programme de commercialisation en faveur des petits horticulteurs*

22. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/90/R.15, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Kenya un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à quinze millions six cent mille droits de tirage spéciaux (15 600 000 DTS) venant à échéance le 15 juin 2046 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois cent trente-cinq mille droits de tirage spéciaux (335 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) Asie et Pacifique

Cambodge: Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri

23. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/90/R.16, ainsi que ses garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera au Royaume du Cambodge un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (6 400 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) Proche-Orient et Afrique du Nord

République arabe syrienne: Projet de développement rural dans la région du Nord-Est

24. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/90/R.17, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République arabe syrienne un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à treize millions trois cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (13 380 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2046 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

25. La représentante pour les États-Unis déclare que son pays, conformément à sa législation nationale, s'oppose à la proposition de projet pour la République arabe syrienne, et par conséquent votera non.

e) Mémoire du Président: Modification des modalités de supervision

26. Le Conseil d'administration examine le document EB 2007/90/R.18 et approuve la proposition tendant à modifier les modalités de supervision des 26 projets figurant dans le tableau à la page 3 de ce document, de sorte que ces projets soient supervisés directement par le FIDA et non plus par les institutions coopérantes. Les accords de prêts concernés seront modifiés et les lettres de nomination des institutions coopérantes visées seront annulées. Il est convenu que de nouvelles discussions auront lieu avec les coordonnateurs des listes et leurs amis au sujet des questions soulevées par les Administrateurs au cours des débats.

I. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen (point 10 de l'ordre du jour)

27. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons suivantes:

a) Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI

28. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons contenues dans le document EB 2007/90/R.19, et convient de soutenir quatre programmes de recherche et de formation agricoles qui seront exécutés par l'intermédiaire de centres bénéficiant de l'appui du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que, dans le but de financer en partie le Programme de transfert de technologies visant à renforcer les moyens de subsistance en milieu rural et la gestion des ressources naturelles dans la péninsule arabique, le Fonds accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) au Centre international de recherche agricole dans les régions sèches (ICARDA) à l'appui d'un programme de cinq ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que, dans le but de financer en partie le Programme de rémunération des services environnementaux en Afrique au profit des pauvres, le Fonds accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF) à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que, dans le but de financer en partie le Programme de mise en valeur du potentiel des légumineuses à grain: autonomisation sur le plan économique et maîtrise des savoirs pour les paysans pauvres pratiquant une agriculture pluviale en Asie, le Fonds accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent mille dollars des États-Unis (1 400 000 USD) à l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que, dans le but de financer en partie le Programme visant à réduire la pauvreté rurale par l'amélioration de la riziculture en Afrique orientale et australe, le Fonds accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

b) Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

29. Le Conseil d'administration étudie les informations contenues dans le document EB 2007/90/R.20, et convient de soutenir trois programmes de recherche et de formation agricoles qui seront exécutés par l'intermédiaire de centres ne bénéficiant pas de l'appui du GCRAI en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que, dans le but de financer en partie le Programme relatif à la mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie-Pacifique (ENRAP— phase III), le Fonds fera un don ne dépassant pas un million quatre-vingt-cinq mille dollars des États-Unis (1 085 000 USD) au Centre de recherche pour le développement international (CRDI) à l'appui d'un programme de

trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que, dans le but de financer en partie le Programme de crédits pour l'eau verte – opération pilote, le Fonds fera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Information mondiale sur les sols (ISRIC) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que, dans le but de financer en partie le Programme régional de soutien aux populations rurales d'origine africaine en Amérique latine, le Fonds fera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) au Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

c) Don au titre du guichet-pays spécifique à la Fédération des coopératives de production pour le Programme en faveur de la création de réseaux de financement rural dans la République du Paraguay

30. Le Conseil d'administration examine les informations contenues dans le document EB 2007/90/R.21, et approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme en faveur de la création de réseaux de financement rural dans la République du Paraguay durant trois ans, fera un don ne dépassant pas six cent quatre-vingt mille dollars des États-Unis (680 000 USD) à la Fédération des coopératives de production, qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

J. Activités prévues au titre des projets (point 11 de l'ordre du jour)

31. Le Conseil d'administration examine le document relatif aux activités prévues au titre des projets pour 2007-2008 (EB 2007/90/R.22) et prend note des informations fournies au sujet des projets et programmes dans la filière et des COSOP en cours de préparation qu'il est prévu de soumettre aux prochaines sessions du Conseil.

K. Questions financières (point 12 de l'ordre du jour)

a) Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA

32. Le Conseil examine l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2007/90/R.23) et les informations actualisées fournies dans une déclaration orale. Il note qu'à ce jour, le montant total des annonces de contributions, y compris les contributions complémentaires, s'élève à 616 millions de USD, soit près de 86% de l'objectif fixé (720 millions de USD). Les instruments de contribution déposés et les versements non assortis de tels instruments effectués au titre des annonces de contributions représentent un montant de 418 millions de USD, soit 68% des annonces. Les États membres qui n'ont pas encore annoncé leurs contributions à la septième reconstitution sont invités instamment à le faire rapidement et il est également demandé à ceux qui n'ont pas

encore déposé leurs instruments de contribution respectifs ou versé leurs contributions de le faire dès que possible.

b) Portefeuille de placements du FIDA

i) *Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2006*

33. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2006 (EB 2007/90/R.24). Les Administrateurs notent que le produit total du portefeuille de placements s'est élevé à 58 millions de USD en 2006, soit un taux de rendement net de 2,46%.

ii) *Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2007*

34. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2007 (EB 2007/90/R.25) et note que le taux de rendement a été favorable, le produit total des placements se montant à 18,5 millions de USD. Les Administrateurs sont informés qu'à la fin de février 2007, le portefeuille comprenait des avoirs hautement liquides d'un montant de 1 479 millions de USD et satisfaisait donc largement à la politique en matière de liquidités approuvée par le Conseil en décembre 2006.

c) Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service

35. Examinant le rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (EB 2007/90/R.26), le Conseil note qu'au 31 décembre 2006, les arriérés accusaient une augmentation totale de 13,6 millions de USD par rapport à 2005. Il note en outre que les arriérés de sept pays pour lesquels il n'a pas été possible pour l'instant d'établir de plans de règlement représentent 80,3% du total. Les Administrateurs accueillent avec satisfaction l'information selon laquelle, au cours des quelques mois écoulés, plusieurs emprunteurs ont réglé pour 6,2 millions de USD d'arriérés et que, comme la Sierra Leone a atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTTE, un montant supplémentaire de 4,3 millions de USD a été réglé.

d) Besoins de financement au titre du vingt-huitième tirage sur les contributions des États membres en 2007

36. Le Conseil examine les besoins de financement au titre du vingt-huitième tirage sur les contributions des États membres en 2007 (EB 2007/90/R.27). Il approuve le tirage de 30% des contributions à la septième reconstitution à compter de mai 2007 afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2007 ou comme stipulé dans les accords individuels avec les États membres. Il autorise également l'utilisation des liquidités du FIDA pour financer les besoins de décaissement non couverts par ce tirage.

e) Rapport du Comité d'audit

37. Le Président du Comité d'audit présente le rapport de la quatre-vingt-seizième réunion du Comité (EB 2007/90/R.28), tenue le 30 mars 2007, au cours de laquelle celui-ci a examiné les états financiers consolidés du FIDA pour 2006 et recommandé au Conseil de les approuver. Il rend compte en outre de l'analyse de la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, ainsi que de l'examen des activités du Comité de surveillance et du Bureau de l'audit interne.
38. Le Conseil est informé que, la France ayant démissionné du Comité d'audit en novembre 2006, un nouveau membre de la liste A doit être nommé étant donné que le Comité doit comprendre quatre membres de la liste A. À l'issue de consultations avec les membres de la liste A du Conseil, l'Espagne est nommée en

remplacement de la France. Le Conseil approuve la nomination de l'Espagne comme membre du Comité d'audit.

f) États financiers vérifiés du FIDA pour 2006

39. Le Conseil d'administration examine les états financiers consolidés et vérifiés du FIDA pour 2006 et le projet d'opinion d'audit de PricewaterhouseCoopers (EB 2007/90/R.29 et rectificatif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/90/R.29/Rev.1). Conformément à la recommandation du Comité d'audit, le Conseil adopte les états financiers et décide de les soumettre à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs pour approbation.

L. Rapport de situation sur le Programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain (point 13 de l'ordre du jour)

40. Le Conseil d'administration examine le rapport de situation sur le Programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain (EB 2007/90/R.30), notant que ce rapport serait le dernier avant que le programme ne fasse l'objet d'une évaluation. Cette évaluation est déjà en cours et sera soumise au Conseil à sa session de septembre 2007. Les Administrateurs accueillent avec satisfaction les enseignements tirés au niveau opérationnel grâce à l'auto-évaluation menée par le FIDA et les aspects positifs constatés. L'évaluation porte sur des aspects tels que l'appui à la mise en œuvre des projets, la concertation sur les politiques, les partenariats avec les parties prenantes dans les pays, la gestion des savoirs et le renforcement des capacités. Un séminaire informel sera organisé sur cette question avant la session de septembre 2007 du Conseil.

M. Rapport de situation sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation à l'échelle de l'institution du Programme pilote de supervision directe (point 14 de l'ordre du jour)

41. Le Conseil examine le rapport de situation sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation à l'échelle de l'institution du Programme pilote de supervision directe (EB 2007/90/R.31). Les Administrateurs notent qu'il a été pleinement donné suite à ces recommandations et que la direction a entrepris un examen du système d'assurance-qualité dans son ensemble dans le contexte du Plan d'action du FIDA. Le Conseil compte qu'un rapport sera présenté à sa prochaine session sur les progrès réalisés en ce qui concerne le développement de ce système.

N. Rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (point 15 de l'ordre du jour)

42. Le Conseil procède à l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (EB 2007/90/R.32). Les Administrateurs accueillent avec satisfaction les progrès enregistrés depuis l'adoption de la politique en novembre 2005 et notamment la campagne de communication, la création d'une section des enquêtes et d'une commission des sanctions, et les procédures d'exclusion du personnel et des fournisseurs en cours d'élaboration pour renforcer les procédures disciplinaires du FIDA.

O. Rapport d'étape sur les accords de coopération avec les gouvernements membres: Programme conjoint du Fonds belge de survie/FIDA (point 16 de l'ordre du jour)

43. Les Administrateurs examinent le rapport de situation sur le Programme conjoint du Fonds belge de survie/FIDA (EB 2007/90/R.33) et accueillent avec satisfaction les informations fournies.

P. Questions diverses (point 17 de l'ordre du jour)

a) Accord de coopération entre le FIDA et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires

44. Le Conseil autorise le Président à négocier un accord de coopération avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires comme indiqué dans le document EB 2007/90/R.34.

b) Projet d'engagement du FIDA dans le Fonds de développement pour les entreprises en Afrique

45. Le Conseil d'administration prend note des informations fournies dans le document EB 2007/90/R.35 au sujet du projet d'engagement du FIDA dans le Fonds de développement pour les entreprises en Afrique, qui donnera une nouvelle dimension à la participation du FIDA à la programmation d'initiatives dans cette région.

c) Coopération entre les trois institutions sises à Rome

46. Des échanges de vues ont lieu sur la coopération entre les trois institutions sises à Rome (EB 2007/90/R.37/Rev.1). Les Administrateurs sont informés que des travaux communs sont en cours afin de dresser l'inventaire de la coopération actuelle entre les trois institutions et d'étudier les domaines d'activité dans lesquels cette collaboration pourrait être étendue. En outre, le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial travaillent de concert à l'élaboration d'un rapport commun concernant les modalités selon lesquelles les trois institutions pourraient s'associer à l'avenir pour assurer le suivi, l'appui administratif et le traitement des dossiers. Les deux rapports seront communiqués au Conseil.

d) Comité ad hoc du Conseil d'administration chargé d'examiner les droits de vote des États membres ainsi que le rôle, l'efficacité et la composition du Conseil d'administration

47. Les Administrateurs examinent le rapport du Comité ad hoc du Conseil d'administration chargé d'examiner les droits de vote des États membres ainsi que le rôle, l'efficacité et la composition du Conseil (EB 2007/90/R.36), qui a été présenté à la session de décembre 2006 de celui-ci.
48. Le coordonnateur de la liste C, au nom de cette liste, et certains membres de la liste B proposent de ranimer le Comité ad hoc. Les membres de la liste A ne sont pas du même avis et estiment que les coordonnateurs de liste et les amis peuvent être l'instance de décision concernant la marche à suivre.
49. Le coordonnateur de la liste C, au nom de cette liste, ainsi que deux pays de la liste B font savoir au Conseil qu'ils ne peuvent pas examiner les questions concernant la gouvernance du FIDA dans le cadre du groupe informel des coordonnateurs de liste et des amis et font part de leur déception étant donné que, à leur avis, l'engagement pris à l'occasion de la septième reconstitution en ce qui concerne ces questions n'a pas été respecté.

Document: EB2007/90/INF.5/Rev.2
Distribution: Public
Original: Arabic/English
French/Spanish



المندوبون
في الدورة التسعين للمجلس التنفيذي

**Delegations at the
ninetieth session of the
Executive Board**

**Délégations à la quatre-vingt-dixième
session du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 90° período de
sesiones de la
Junta Ejecutiva**

Executive Board — Ninetieth Session
Rome, 17–18 April 2007

For: **Information**

ALGERIA

Mohamed Larbi GHANEM
Directeur général du budget
par intérim
Ministère des finances
Alger

Abderrahman HAMIDAOU
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjoint
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Habiba DJERIR TALEB
Secrétaire diplomatique
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ARGENTINA

María del Carmen SQUEFF
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

BELGIUM

Philip HEUTS
Conseiller
Coopération internationale
Représentant permanent suppléant
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

BRAZIL

Benvindo BELLUCO
General Coordinator for Policies
with Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

Felipe HADDOCK LOBO GOULART
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of
Brazil to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

CANADA

James MELANSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Laurie HAYLEY
Adviser
Permanent Mission of Canada to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Canadian Embassy
Rome

CHINA

JU Kuilin
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

HUANG Wenhong
Deputy Director
IFI Division IV
International Department
Ministry of Finance
Beijing

WANG Ling
Project Officer
IFI Division IV
International Department
Ministry of Finance
Beijing

WU Wen Zhi
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Kristian HØJERSHOLT
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Joo Ran NORREEN
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

EGYPT

Abdel Aziz MOHAMED HOSNEY
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Yasser SOROUR
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FINLAND

Heidi PIHLATIE
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Vincent PERRIN
Chef du Bureau de l'Aide au
développement et des institutions
multilatérales de développement (DGTPE)
Ministère de l'économie,
des finances et de l'industrie
Paris

Marc TROUYET
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

GERMANY

Hans-Heinrich WREDE
Ambassador of the Federal
Republic of Germany
to IFAD
Rome

Bernd DUNNZLAFF
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Daniela WÜST
Assistant
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

GREECE

Georgios PANDREMENOS
Expert-Minister Counsellor
Director of the Cabinet of
the Deputy Minister for
Foreign Affairs
Athens

Emmanuel MANOUSSAKIS
Minister Plenipotentiary
for Agricultural Affairs
Alternate Permanent Representative
of the Hellenic Republic to IFAD
Rome

Nike KOUTRAKOU
First Counsellor
Director
Urgent Humanitarian and
Food Aid Division
Ministry of Foreign Affairs
Athens

GUATEMALA

Francisco BONIFAZ RODRÍGUEZ
Embajador de la República
de Guatemala ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

INDIA

Rajiv DOGRA
Ambassador of the Republic of India
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Ramalingam PARASURAM
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Hasanuddin IBRAHIM
Secretary-General
Department of Agriculture
Jakarta

Siti Nugraha MAULUDIAH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia to IFAD
Rome

INDONESIA (cont'd)

Nugraha ADI
International Fund Coordinator
Board of Fiscal Policy
Department of Finance
Jakarta

Ade CANDRADIJAYA
Chief of Sub-Division for
Programme Cooperation
Department of Agriculture
Jakarta

Adriani Kusuma WARDANI
Head of Section
Director for Economic Development
and Environment Affairs
Department of Foreign Affairs
Jakarta Pusat

ITALY

Augusto ZODDA
Membre du Service de Consultation
et supervision fiscale
Ministère de l'économie et
des finances
Rome

JAPAN

Kazumi ENDO
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Chishiro MATSUMOTO
Second Secretary
Economic Section
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Waleed AL-BAHAR
Regional Manager for Central Asia
and European Countries
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MALI

Modibo Mahamane TOURÉ
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Mali
auprès du FIDA
Rome

MEXICO

Vladimir HERNÁNDEZ LARA
Consejero
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Víctor Daniel FLORES FUENTES
Consejero
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Ewald WERMUTH
Ambassador of the Kingdom of
the Netherlands to IFAD
Rome

NETHERLANDS (cont'd)

Theo VAN BANNING
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to IFAD
Rome

Marjorie MEIS
Policy Adviser
Coordination and Institutional
Affairs Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Marjolein GEUSEBROEK
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to IFAD
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Permanent Representative Designate
of the Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Arne B. HØNNINGSTAD
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Daniel VAN GILST
Second Secretary
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

NORWAY (cont'd)

Magne HAREIDE
Trainee
Royal Norwegian Embassy
Rome

PAKISTAN

Mirza Qamar BEG
Ambassador of the Islamic Republic
of Pakistan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Aamir Ashraf KHAWAJA
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

SAUDI ARABIA

Abdul Rahman Mohammad A. ALANGARI
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SOUTH AFRICA

Doctor MASHABANE
Director
Humanitarian Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Pretoria

Duncan SEBEFELO
Counsellor (Multilateral Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Africa to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Margaret MOHAPI
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Africa to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SPAIN

Ernesto RÍOS LÓPEZ
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Jorge CABRERA ESPINÓS
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

Angel OROZCO GOMEZ
Agregado
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Carmen GARRIDO GARCIA
Técnico
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Ann UUSTALU
Minister
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD
Rome

SWITZERLAND

Pio WENNUBST
Directeur des opérations
pour la Tanzanie
Direction du développement et
de la coopération (DDC)
Dar es Salaam

UNITED ARAB EMIRATES

Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI
Director
Revenue Department
Ministry of Finance and Industry
Abu Dhabi

Ahmed Ali BINHAIDAR
Deputy Director
Budget Department
Ministry of Finance and Industry
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Liza MORRIS
Deputy Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Carol KRAMER-LEBLANC
Senior Agricultural Economist
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Liliana MEDINA
Gerente de Cooperación Internacional
y Relaciones Multilaterales
Vicepresidencia de Cooperación y
Financiamiento Internacional
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Mariella MANCINI
Consejera
Embajada de la República
Bolivariana de Venezuela
Roma

YEMEN

Abdulrahman Mohammed BAMATRAF
Ambassador of the Republic of
Yemen to the United Nations
Food and Agriculture
Agencies
Rome

مراقب

OBSERVER
OBSERVATEUR
OBSERVADOR

BURUNDI

Adrien NAHAYO
Premier Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Burundi
auprès du FIDA
Rome

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dixième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2007/90/R.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2007/90/R.1/Add.1		Calendrier de travail de la session
EB 2007/90/R.2	3 a)	Modalités proposées pour l'application d'un cadre pour la soutenabilité de la dette au FIDA
EB 2007/90/R.3	3 b)	Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons en rapport avec le cadre pour la soutenabilité de la dette
EB 2007/90/R.4	4	Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs
EB 2007/90/R.5	5 a)	Rapport du Président du Comité de l'évaluation concernant la visite sur le terrain au Mali
EB 2007/90/R.6	5 b)	Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-septième session
EB 2007/90/R.7	6	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
EB 2007/90/R.8	7	Honduras: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/90/R.9 + Add.1	8	Ressources disponibles pour engagement
EB 2007/90/R.10	n/a	Guinée-Bissau: Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire
EB 2007/90/R.11 + Add.1 + Sup.1	9 a) ii)	Sierra Leone: Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire
EB 2007/90/R.12 + Add.1 + Sup.1	9 b) i)	Burundi: Projet d'appui à la reconstruction du secteur de l'élevage
EB 2007/90/R.13 + Sup.1	9 b) ii)	Comores: Programme national pour le développement humain durable
EB 2007/90/R.14 + Add.1 + Sup.1	9 b) iii)	Éthiopie: Programme de développement participatif de la petite irrigation

EB 2007/90/R.15 + Add.1 + Sup.1	9 b) iv)	Kenya: Programme de commercialisation en faveur des petits horticulteurs
EB 2007/90/R.16 + Sup.1	9 c)	Cambodge: Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri
EB 2007/90/R.17 + Add.1 + Sup.1	9 d)	République arabe syrienne: Projet de développement rural dans la région du Nord-Est
EB 2007/90/R.18	9 e)	Mémorandum du Président: Modification des modalités de supervision
EB 2007/90/R.19	10 a)	Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2007/90/R.20	10 b)	Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2007/90/R.21	10 c)	Don au titre du guichet-pays spécifique à la Fédération des coopératives de production pour le Programme en faveur de la création de réseaux de financement rural dans la République du Paraguay
EB 2007/90/R.22	11	Activités prévues au titre des projets 2007-2008
EB 2007/90/R.23	12 a)	Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2007/90/R.24	12 b) i)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2006
EB 2007/90/R.25	12 b) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2007
EB 2007/90/R.26	12 c)	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service
EB 2007/90/R.27	12 d)	Besoins de financement au titre du vingt-huitième tirage sur les contributions des États membres en 2007
EB 2007/90/R.28	12 e)	Rapport du Comité d'audit
EB 2007/90/R.29 + Corr.1	12 f)	États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2006
EB 2007/90/R.30	13	Rapport de situation sur le programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain

EB 2007/90/R.31	14	Rapport de situation sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation à l'échelle de l'institution du programme pilote de supervision directe
EB 2007/90/R.32	15	Rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations
EB 2007/90/R.33	16	Rapport d'étape sur les accords de coopération avec les gouvernements membres: Programme conjoint du Fonds belge de survie/FIDA
EB 2007/90/R.34	17 a)	Accord de coopération entre le FIDA et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
EB 2007/90/R.35	17 b)	Projet d'engagement du FIDA dans le Fonds de développement pour les entreprises en Afrique
EB 2007/90/R.36	17 d)	Comité ad hoc du Conseil d'administration chargé d'examiner les droits de vote des États membres ainsi que le rôle, l'efficacité et la composition du Conseil d'administration
EB 2007/90/R.37*	17 c)	Coopération en matière de réforme entre les trois institutions sises à Rome
EB 2007/90/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingt-dixième session du Conseil d'administration
EB 2007/90/INF.2/Rev.1		Népal: Mise en œuvre du premier cycle du Projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest financé au titre du Mécanisme flexible de financement
EB 2007/90/INF.3		Haiti: Exécution du premier cycle du Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural, financé dans le cadre du Mécanisme flexible de financement
EB 2007/90/INF.4		Dons 2006 au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président
EB 2007/90/INF.5		Liste des participants à la quatre-vingt-dixième session du Conseil d'administration
EB 2007/90/INF.7*		Résumé des propositions de projets, programmes et dons examinées par le Conseil d'administration

*Document distribué en anglais uniquement.

Cote du document:	<u>EB 2007/90/R.1/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>17 avril 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dixième session
Rome, 17-18 avril 2007

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Cadre pour la soutenabilité de la dette
 - a) Modalités proposées pour l'application d'un cadre pour la soutenabilité de la dette au FIDA
 - b) Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons en rapport avec le cadre pour la soutenabilité de la dette
4. Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement
 - a) Point sur le Plan d'action
 - b) Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs
5. Évaluation
 - a) Rapport du président du Comité de l'évaluation concernant la visite sur le terrain au Mali
 - b) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quarante-septième session
6. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
7. Options stratégiques pour le programme-pays: Honduras
8. Ressources disponibles pour engagement
9. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre

Sierra Leone: programme de finance rurale et d'amélioration communautaire
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Burundi: projet d'appui à la reconstruction du secteur de l'élevage
 - ii) Comores: programme national pour le développement humain durable
 - iii) Éthiopie: programme de développement participatif de la petite irrigation
 - iv) Kenya: programme de commercialisation en faveur des petits horticulteurs
 - c) Asie et Pacifique

Cambodge: projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri
 - d) Proche-Orient et Afrique du Nord

République arabe syrienne: projet de développement rural dans la région du Nord-Est
 - e) Mémoire du Président: Modification des modalités de supervision

10. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don au titre du guichet-pays spécifique à la Fédération des coopératives de production pour le Programme en faveur de la création de réseaux de financement rural dans la République du Paraguay
11. Activités prévues au titre des projets
12. Questions financières
 - a) Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) Portefeuille de placements du FIDA
 - i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2006
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2007
 - c) Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service
 - d) Besoins de financement au titre du vingt-huitième tirage sur les contributions des États membres en 2007
 - e) Rapport du Comité d'audit
 - f) États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2006
13. Rapport de situation sur le programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain
14. Rapport de situation sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation à l'échelle de l'institution du programme pilote de supervision directe
15. Rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations
16. Rapport d'étape sur les accords de coopération avec des gouvernements membres: Programme conjoint du Fonds belge de survie/FIDA
17. Questions diverses
 - a) Accord de coopération entre le FIDA et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
 - b) Projet d'engagement du FIDA dans le Fonds de développement pour les entreprises en Afrique
 - c) Coopération entre les trois institutions sises à Rome
 - d) Comité ad hoc du Conseil d'administration chargé d'examiner les droits de vote des États membres ainsi que le rôle, l'efficacité et la composition du Conseil d'administration

